

Congrès de la FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITES DE L'ARTISANT (FENARA) – 22 mai 2015

Allocution de Monsieur Serge Bagel, président de la Chambre de Métiers et de L'artisanat du Puy-de-Dôme, secrétaire national de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA).

Monsieur le président et chers amis,

Je tiens tout d'abord à excuser le président Griset qui regrette de ne pas pouvoir être parmi vous aujourd'hui.

Il lui tenait à cœur que l'APCMA, tête de réseau national de la 1^{ère} entreprise de France soit représentée lors de votre congrès et c'est avec grand plaisir que je suis ici devant vous, après avoir moi-même participé à la création de votre association en 1984 sous le nom alors d'ACAR, le président Jean PAQUET, visionnaire, m'avait demandé d'y associer les commerçants.

Bienvenue dans notre belle Auvergne bientôt en mariage forcé avec Rhône-Alpes. Même Vercingétorix qui ici avait arrêté les romains n'a rien pu faire face à une décision de l'Etat. Positivons !

L'APCMA accorde une grande importance à ce que vous représentez et surtout à votre situation de retraités de l'artisanat.

Votre congrès est d'ailleurs l'occasion pour nous de réaffirmer que les artisans retraités doivent être protégés parce qu'après une vie consacrée à un métier, vous pouvez prétendre à une retraite sereine et que pour cela, vous devez continuer à bénéficier de toutes les garanties et protections nécessaires.

La représentation et la défense des intérêts du secteur est de notre rôle, de notre responsabilité pour que l'artisanat soit toujours pourvoyeur par ses cotisations du financement de nos retraités.

Aujourd'hui, nous le savons tous, les comptes sociaux sont très dégradés. Pour autant et c'est le sens de ce que nous défendons à l'APCMA, il serait injuste d'entraîner sans discernement dans le plan drastique 'économie celles et ceux qui ont travaillé dur toute leur vie.

L'APCMA est proche de vos préoccupations, à vos côtés et aux côtés de vos représentants pour mener à terme les actions entreprises par la FENARA afin que l'évolution sans doute nécessaire du régime social des indépendants se fasse sans dégrader votre condition.

Pour cela, nous agissons en appui de nos organisations professionnelles qui, vous le savez, ont compétence à intervenir dans le domaine social.

Ainsi, la défense de la protection sociale et la revalorisation du pouvoir d'achat des retraités de l'artisanat sont des questions essentielles pour notre réseau car cela concerne ses propres membres, en l'occurrence vous, qui faites partie de la grande famille de l'artisanat.

Prenons quelques exemples des « sujets qui fâchent » inscrits à votre riche programme et sur lesquels nous sommes à vos côtés : pensions de réversion, défiscalisation, dépendance, action sociale et médicale à valoriser et hélas :

La première tranche d'économie de 10 milliards sur la sécurité sociale en 2015 demandée par le gouvernement : cette mesure s'ajoute au gel des pensions depuis 2014, mais en plus elle nous paraît incompatible avec la possibilité pour les artisans retraités de pouvoir continuer à bénéficier de toutes les garanties pour leur retraite. D'autant qu'ils ont cotisé, créé de l'emploi avec cotisations, eu des enfants et petits-enfants qui aujourd'hui, à leur tour, cotisent.

Autre sujet sensible sur lequel nous sommes vigilants, c'est la proposition de la cour des comptes d'aligner le taux des cotisations du régime de base d'assurance vieillesse des artisans sur celui du régime général.

Ce projet va aggraver la situation économique de nombreux artisans en fragilisant leur situation financière déjà fortement affectée par la crise économique actuelle. Le taux de cotisation ne doit pas être l'unique indicateur. L'assiette de celle-ci, sa répartition équitable doit également être prise en compte.

Sur ce point il est essentiel que nous parlions d'une même voix et devons dire ensemble clairement que la hausse des cotisations serait contreproductive et risque d'accroître l'importance du travail au noir déjà bien alimenté par différents régimes dérogatoires, les travailleurs détachés et maintenant la troublante économie collaborative avec Hubert en exemple.

Nous avons pleinement conscience que notre pays doit évoluer et qu'il y a urgence à revoir notre système économique fiscal et social. Nous devons nous poser les bonnes questions pour nous permettre de prendre les bonnes décisions, certaines urgentes, tout en rappelant qu'un social bien géré crée de l'économie, de l'emploi et qu'il est le reflet d'une République juste entre devoirs et droits.

Evoluer, c'est d'ailleurs ce que nous faisons à l'APCMA et dans notre réseau consulaire : Celui-ci se transforme actuellement pour suivre le mouvement de la Réforme de l'Etat. Cela nous amène à revoir notre organisation, nos modes de travail, nos priorités, à repenser notre service aux artisans afin qu'il soit toujours plus en phase avec les besoins du terrain.

Tout cela sans perdre de vue la proximité, le lien avec l'artisan comme vous avec vos dynamiques associations que je salue.

Oui, nous savons ce que « changer » veut dire. Les artisans seront toujours remis en cause pour répondre au mieux à l'évolution des besoins.

Nous sommes certainement à la croisée des chemins d'un nouveau modèle de société. Nous pensons qu'il est possible de moderniser encore plus l'artisanat en France en respectant son énorme potentiel et la qualité de celles et ceux qui répondent, par leurs services au quotidien, aux attentes de la population.

A l'APCMA, nous avons de nombreux chantiers en cours qui vont dans ce sens mais à titre d'exemple :

- Nous demandons une clarification de la qualité d'artisan et une immatriculation généralisée pour mieux vous protéger ;
- Nous souhaitons que soient renforcés les contrôles des qualifications et des assurances obligatoires, là encore pour protéger nos professions et surtout garantir auprès des consommateurs, vous en êtes, la qualité de nos services et de nos productions.
- Nous souhaitons une simplification du régime de l'EIRL qui est déjà en soi un progrès important pour la sécurisation du patrimoine des entrepreneurs individuels.
- Nous croyons fermement à l'importance de l'apprentissage mais il ne peut se faire sans une exigence de qualité et sans reconnaître et valoriser le rôle du Maître d'apprentissage. Beaucoup d'entre vous l'ont été !

Les sujets sont nombreux et nous mobilisent au quotidien.

Nous sommes certains que pour moderniser notre économie, nous avons intérêt à valoriser ce qui marche et ce qui représente une réelle solution pour l'emploi dans notre pays : l'artisanat, l'entreprise à dimension humaine, l'économie réelle de proximité, c'est-à-dire NOS VALEURS.

Et nous sommes encore plus convaincus que nous pouvons le faire tout en vous protégeant, vous, retraités de l'artisanat, dans votre condition et au quotidien et, qu'au-delà d'années de vie gagnées en longévité, vous permettre une bonne vie.

Excellente réussite à cet évènement, à la force lucide de vos réflexions, de vos propositions. Nous les porterons ensemble.

Merci